

Arts plastiques, visuels et de l'espace

PROFIL D'ENSEIGNEMENT
AGREGATION

ANNÉE ACADÉMIQUE
2022 - 2023

Référentiel de compétences de l'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur.

L'**Agrégation** en Arts plastiques, visuels et de l'espace est décerné aux étudiants qui :

- **AG1** : faire preuve d'une capacité de formalisation discursive vis-à-vis du travail des étudiants;
- **AG2** : être capable de conduire une réflexion et une recherche sur les notions de langage, de système et de théorie en art, ainsi que sur les problèmes de l'interprétation;
- **AG3** : maîtriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires qui justifient l'action pédagogique;
- **AG4** : mobiliser des connaissances en sciences humaines pour une juste interprétation des situations vécues en classe et autour de la classe et pour une meilleure adaptation aux publics scolaires;
- **AG5** : être informé sur son rôle au sein de l'institution scolaire et exercer la profession telle qu'elle est définie par les textes légaux de référence;
- **AG6** : maîtriser la didactique disciplinaire qui guide l'action pédagogique ainsi que la diversité des outils pédagogiques permettant l'apprentissage d'une discipline;
- **AG7** : concevoir des dispositifs d'enseignement, les tester, les évaluer et les réguler;
- **AG8** : développer les compétences relationnelles liées aux exigences de la Profession ;
- **AG9** : mesurer les enjeux éthiques liés à sa pratique quotidienne;
- **AG10** : travailler en équipe au sein de l'école;
- **AG11** : entretenir un rapport critique et autonome avec la discipline artistique;
- **AG12** : faire preuve d'une culture générale importante afin d'éveiller l'intérêt des élèves à l'ensemble des domaines de l'art et de la pensée;
- **AG13** : planifier, gérer et évaluer des situations d'apprentissage;
- **AG14** : porter un regard réflexif sur sa pratique et organiser sa formation continue;
- **AG15** : entretenir avec l'institution, les collègues et les parents d'élèves des relations de partenariat efficaces.

SECOND CYCLE

AGREGATION

Organisation des activités d'apprentissage en unités d'enseignement

2022 - 202



FINALITÉ DIDACTIQUE: CONNAISSANCES SOCIOLOGIQUES UE AG 1	FINALITÉ DIDACTIQUE: CONNAISSANCES PÉDAGOGIQUES UE AG 2	FINALITÉ DIDACTIQUE: CONNAISSANCES PSY- CHOLOGIQUES UE AG 3	FINALITÉ DIDACTIQUE: SAVOIR-FAIRE UE AG 4
Q1+Q2	Q1+Q2	Q1+Q2	Q1+Q2
G120.0440 G120.0441 G020.0442	A120.0443 G120.0444 G020.0445 G120.0446	G120.0447	T120.0448 T120.0449 T120.0450 G120.0451
6 c.	9 c.	3 c.	12 c.

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1 + 2
Nombre de crédits : 6
Prérequis : -
Corequis : -

G120.0440 Histoire et actualité des arts : Analyse de l'image

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Toma LUNTUMBUE, tomamuteba.luntumbue@lacambre.be

Contenu :

- définition et exploration de chaque constituant de l'image : à travers des grilles d'analyse adaptées à chaque domaine plastique : image 2D, 3D, mais aussi à l'objet, à l'architecture, la BD, la publicité et le vêtement, qui apportent un vocabulaire approprié et objectivant ;
- description et interprétation ; définition des différents niveaux d'interprétation ;
- constitution et organisation de stocks d'images de statuts culturels très différenciés ;
- extrapolations pédagogiques à partir des constituants de l'image et des réseaux culturels plastiques constitués.

Méthode :

- chaque cours comporte des exposés théoriques, travaux de groupes, débats, exercices personnels, création d'images et exercices d'analyse ;
- constitution des dossiers thématiques, sorte de banques d'images et de boîte à outils pour une infinité d'exercices pédagogiques, un « cahier-laboratoire » où alternent notes structurées, désordre de la recherche, documents références et propositions personnelles. A faire évoluer par la suite.

Acquis d'apprentissage :

- L'étudiant apprendra à :
 - maîtriser les méthodes permettant d'analyser l'image ;
 - utiliser un vocabulaire adéquat ;
 - développer différents niveaux d'interprétation ;
 - replacer dans le contexte historique ;
 - relier à des thèmes culturels plus larges ;
 - extrapoler des exercices pédagogiques pertinents.

Evaluation :

- évaluation continue de type formative par l'enseignant, à travers différents exercices axés sur la : maîtrise des constituants de l'image et la précision du vocabulaire, la cohérence et la richesse du « cahier-laboratoire », l'investissement personnel dans son élaboration, et la pertinence du potentiel pédagogique qu'il contient ;
- évaluation finale en fin de 2^e quadrimestre (présentation orale) : 100 % ;
- un exercice en cours d'année, un oral en fin d'année.

Langue d'enseignement :

- français.

Sources :

- voir références bibliographiques proposées par l'enseignant ;
- syllabus de cours.

G120.0441 Psychopédagogie : connaissances sociologiques et culturelles (Fondements de l'enseignement artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles)

2 crédits, 30 h

Activité obligatoire

Professeur : Pascalie PAPADIMITRIOU, agregation@lacambre.be

Contenu :

- informations sur les conditions d'exercice du métier d'enseignant et sur l'organisation du système scolaire en Communauté française de Belgique Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- éléments de clés d'analyse des politiques éducatives dans leur contexte historique et sociétal, et dans leurs réalisations les plus récentes, afin de permettre aux futurs enseignants de saisir de manière critique les contraintes et les marges de manœuvre de leur profession ;
- éclairages, au fil de quelques synthèses théoriques, apportés sur les grandes étapes de l'évolution de la sociologie de l'éducation.

Méthode :

- Cours interactif, exercices de groupe, manipulation et analyse de documents.

Acquis d'apprentissage :

- mobiliser des connaissances en sciences humaines pour une juste interprétation des situations vécues au sein de l'école et de la classe et pour une meilleure adaptation aux publics scolaires ;
- analyser l'école et la classe dans une approche systémique et institutionnelle ;
- s'informer sur l'école en tant qu'institution et sur le rôle d'enseignant au sein de l'institution scolaire pour exercer la profession telle qu'elle est définie par les textes légaux de référence dans le contexte de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- s'outiller pour s'informer sur l'évolution de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles tant du point de vue politique et institutionnel que des points de vue des contenus, sur les intentions sous-jacentes et les logiques qui en ont découlé ;
- s'informer de son rôle en tant qu'enseignant dans l'institution ;
- s'informer des programmes , et les respecter...avec sens !

Evaluation :

- évaluation continue de type formative par l'enseignant ;
- évaluation d'un travail année : 50% ;
- évaluation finale en fin de 2e quadrimestre (examen oral) : 50%.

Langue d'enseignement :

- français.

Sources :

- voir références bibliographiques proposées par l'enseignant ;
- syllabus de cours.

G020.0442 Sciences humaines et sociales : Sociologie de l'art

2 crédits, 20 h

Activité obligatoire

Quadrimestre : 2

Professeur : Benoît DUSART, bendusart@hotmail

Contenu :

- Le cours vise d'abord la compréhension des théories de la *sociologie critique* (P. Bourdieu), de la *sociologie de la réception* (M.de Certeau...) et autres approches *pragmatiques* (N. Heinich...). Seront décrits, analysés et critiqués les concepts de *champ*, d'*habitus*, d'*héritage culturel*, de socialisation (Mead), de *violence symbolique*, d'*omnivorité* et d'*univorité* culturelle (Peterson), de *démocratisation de la culture* et de *démocratie culturelle*...

Méthode :

- Cours théorique, lectures communes, analyses critiques de textes, d'enquêtes et d'entretiens.

Acquis d'apprentissage :

- *en termes de connaissances* : identifier, distinguer et comprendre les courants de pensées, concepts et modèle théorique présentés aux cours ;
- *en termes d'aptitudes* : illustrer et décrire ce bagage théorique ;
- *en termes de compétences* : transférer et mettre en œuvre ces outils dans l'analyse et/ou la résolution d'un cas concret.

Evaluation :

- évaluation finale en fin de 2^e quadrimestre (présentation orale) : 100 %.

Langue d'enseignement :

- français.

Sources :

- voir références bibliographiques proposées par l'enseignant.

UE AG 2 CONNAISSANCES PEDAGOGIQUES ASSORTIES D'UNE DEMARCHE SCIENTIFIQUE ET D'ATTITUDES DE RECHERCHE

Niveau de certification : 7

Quadrimestres : 1 + 2

Nombre de crédits : 9

Prérequis : -

Corequis : -

A120.0443 Cours pluridisciplinaires : Construction des apprentissages

3 crédits, 30 h

Activité obligatoire

Professeur : (10h) Pascalina PAPANIMITRIOU, agregation@lacambre.be

(20h) Catherine WARMOES, catherine.warmoes@lacambre.be

Contenu :

- « espace-laboratoire » où l'on élabore, réalise et analyse des exercices pratiques d'enseignement, de manière progressive et dans des contextes les plus authentiques possibles ;
- conceptions de leçons brèves (micro-enseignement), selon le schéma « objectif-contenu-méthode-évaluation »
- analyse des enjeux (pédagogiques, sociologiques, psychologiques...) qui traversent les situations et acteurs en présence et lecture des processus pédagogiques à partir de ces exercices pratiques divers ;
- relecture et analyse des exercices proposés à l'aune de différents courants et théories dans le domaine de l'enseignement, et plus particulièrement celui des arts plastiques (au XX^e siècle).

Méthode :

- alternance entre exercices pratiques et éclairages théoriques ;
- mises en situation concrètes d'enseignement ;
- premières planifications et préparations écrites des leçons de stages ;
- analyse critique de ces préparations et d'expériences vécues lors des premiers stages ;
- mutualisation des expériences collectées par chacun.

Acquis d'apprentissage :

- construire une séquence d'apprentissage ;
- formuler des objectifs en phase avec les exigences d'un programme ;
- élaborer des processus techniques et des étapes de mise en œuvre susceptibles de répondre à ces objectifs ;
- communiquer avec clarté, établir des relations de groupe positives ;
- travailler et mutualiser en équipe ;
- prévoir des alternatives aux exercices, imaginer des prolongements à moyen et long terme ;
- utiliser les contenus des différentes matières du cursus de l'agrégation à l'intérieur d'une leçon ;
- développer des phases réflexives, à l'aide d'outils d'analyse permettant et l'esprit critique et l'invention de prolongements utiles.

Evaluation :

- évaluation continue de type formative par les enseignantes avec une séance d'évaluation formalisée à la fin du 1^{er} quadrimestre ;
- évaluation finale en fin de 2^e quadrimestre (présentation orale) : 100 % ;
- les objets de l'évaluation sont :
 - la qualité des séquences d'apprentissage dans leur conception et leur réalisation ;
 - la pertinence du propos par rapport au niveau scolaire et au type de population concernés ;
 - la capacité à extrapoler, l'inventivité et l'imagination ;
 - l'usage efficace des références techniques et culturelles ;
 - la qualité de la communication ;
 - la capacité d'évaluation et d'autoévaluation.

Langue d'enseignement :

- français.

Sources :

- portefeuille de lecture et références bibliographiques proposées par les enseignantes.

G120.0444 Psychopédagogie : Connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitudes de recherche

2 crédits, 30 h

Activité obligatoire

Professeur : Pascalina PAPANITRIU, agregation@lacambre.be

Contenu :

- enfant, étudiant, parent, enseignant, décideur..., chacun est concerné par les questions d'éducation, d'apprentissage... donc de pédagogie ! Celles-ci font l'objet d'analyses multiples et croisées de la part de philosophes, d'historiens, de sociologues, de psychologues, de didacticiens, mais aussi de praticiens et des pédagogues eux-mêmes. Le cours propose une lecture pédagogique de ces débats et une synthèse des connaissances dans le champ pédagogique et des enjeux qui le traversent. Des notions récentes aux sujets les plus commentés, des débats les plus vifs aux questions plus consensuelles, il essaye de broser ainsi un panorama du champ pédagogique aujourd'hui, de ses questionnements comme de ses savoirs acquis, de ses acteurs, de ses méthodes, et des nouveaux champs de recherches qui se développent.

Méthode :

- exposés, travaux dirigés, lectures d'articles, débats, travaux de groupe ;
- préparation d'un exposé sur une pédagogie (avec consignes précises et suivis ponctuels).

Acquis d'apprentissage :

- se familiariser avec
 - les concepts de bases, les théories et les modèles en pédagogie ;
 - les courants historiques et nouveaux en pédagogie ;
- s'interroger sur les notions-clés du processus d'apprentissage ;
- penser la pratique pédagogique en classe secondaire, dans le champ de l'enseignement de l'art ;
- différencier un ensemble de concepts relatifs au vocabulaire pédagogique ;
- définir et illustrer les incontournables pédagogiques de la construction des savoirs ;
- proposer un ensemble de méthodes à partir des pratiques pédagogiques issues d'un ensemble de penseurs de l'enseignement ;
- repérer les orientations méthodologiques ;
- décrire une pédagogie en développant ses caractéristiques principales.
- établir des liens avec la classe.

Evaluation :

- évaluation continue de type formative par l'enseignant ;
- évaluation d'un travail année : 50% ;
- évaluation finale en fin de 2e quadrimestre (examen oral) : 50%.

Langue d'enseignement :

- français.

Sources :

- syllabus de cours ;
- références proposées par l'enseignante.

G020.0445 Psychopédagogie : Formation à la neutralité (CrB)

1 crédit, 12 h

Activité obligatoire

Quadrimestre : 2

Professeur : Tristan LEDOUX, tristanledoux@hotmail.com

Contenu :

- mise en débat d'un certain nombre de textes fondateurs, principalement de philosophes qui ont développé une réflexion sur l'art, afin de donner un contenu à la notion de neutralité dans le domaine de l'enseignement artistique, compte tenu de la diversité des domaines (musique, arts plastiques ou visuels, théâtre et art de la parole). La neutralité est envisagée et définie à partir de ce qui la menace : idéologies politiques, culturelles, dogmes religieux, enfermement dans un style, forces affectives ou inconscientes... Sont examinées les positions de la philosophie antique, (paradigme classique), de Kant (paradigme critique), de Nietzsche, de la phénoménologie (Husserl, Sartre, Merleau-Ponty), et des propositions plus récentes comme celles de Deleuze ou Rancière (liste à titre indicatif).

Méthode :

- le cours est réparti en une série de séances, lors desquelles les participants sont invités à discuter les thèses exposées au cours de la première heure de la séance. L'enseignement oral s'appuie sur des textes transmis aux étudiants. Un syllabus de synthèse – revu chaque année – sera également disponible avant l'examen.

Acquis d'apprentissage :

- s'approprier, à travers l'exposé et la discussion, quelques positions théoriques fondamentales et les moyens d'un recul critique tant à l'égard des savoirs, des discours et des techniques, que des attitudes et des valeurs implicites que la transmission de compétences artistiques met en jeu.

Evaluation :

- évaluation finale en fin de 2e quadrimestre (examen écrit) : 100%.

Langue d'enseignement :

- français.

Sources :

- syllabus de cours ;
- références bibliographiques proposées par l'enseignant.

G120.0446 Psychopédagogie : didactique des arts plastiques, visuels et de l'espace

3 crédits, 30 h

Activité obligatoire

Professeur : Toma LUNTUMBUE, tomamuteba.luntumbue@lacambre.be

Contenu :

- confrontation avec des matériaux de nature très diversifiées, dans un cadre de contraintes matérielles proches de celles de l'enseignement secondaire ;
- ergonomie de l'enseignant : travaux de manipulation, en relation avec l'espace, les supports, les outils, les gestes induits par ces matériaux ;
- vocabulaire approprié aux objets plastiques en présence ;
- extrapolations pédagogiques ;
- structure de leçons à partir des implications technologiques rencontrées(Objectifs, contenus, méthodes,...).

Méthode :

- mise en situation « d'atelier » ou de classe avec des travaux individuels ou par groupes ;
- création d'objets plastiques (2D, 3D), à partir des propriétés élémentaires d'un matériau donné, et dans le cadre de consignes précises ;
- analyse des travaux obtenus, mise en relation avec des contenus théoriques, et exploitation de leur potentiel pédagogique : création de répertoires d'exercices ;
- construction de leçons complètes à partir de ces expérimentations.

Acquis d'apprentissage :

- être capable de dégager des problématiques d'ordre plastique et à construire des itinéraires de formation à partir de contraintes techniques propres aux exigences de l'enseignement secondaire ;
- maîtriser des éléments méthodologiques pour exploiter les formes et les usages des matériaux artistiques hérités de l'histoire de l'art récent ;
- découvrir en quoi les propriétés élémentaires des matériaux induisent un questionnement artistique, fait comprendre les caractéristiques expressives, communicatives et cognitives de ces matériaux plastiques, et mettre en évidence les gestes générateurs de sens ;
- apprendre, à partir de données techniques rencontrées, à construire une leçon : choisir des contenus, développer des stratégies, construire des savoirs.

Evaluation :

- évaluation continue de type formative par l'enseignant ;
- évaluation finale en fin de 2^e quadrimestre (présentation orale) : 100 % ;
- l'étudiant est évalué sur :
 - la pertinence des gestes développés à partir des matériaux donnés, la cohérence des objets plastiques élaborés, la justesse des significations induites ;
 - le respect des contraintes ;
 - la richesse des solutions et des alternatives envisagées ;
 - la rigueur de l'analyse et de la mise à distance, la capacité à replacer le travail dans un contexte théorique ;
 - la pertinence des extrapolations pédagogiques et la cohérence des leçons élaborées.

Langue d'enseignement :

- français.

Sources :

- voir références bibliographiques proposées par l'enseignant.

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1 + 2
Nombre de crédits : 3
Prérequis : -
Corequis : -

G120.0447 Psychopédagogie : Connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles (CrB)

3 crédits, 45h
Activité obligatoire
Professeur : Michel JASPAR, mich.jaspar@gmail.com

Contenu :

- concepts de base en psychologie et aspects fondamentaux de la psychologie humaine liés à l'apprentissage :
 - la mémoire ;
 - l'intelligence ;
 - les émotions ;
 - le développement de l'enfant et de l'adulte aux niveaux cognitif, artistique, affectif et social ;
 - la motivation ;
 - les mécanismes de l'apprentissage.

Méthode :

- les cours sont dispensés en grand groupe, de manière régulière. Alternance d'exposés magistraux et de mises en situation à analyser.

Acquis d'apprentissage :

- *en termes de savoirs* : acquérir quelques outils conceptuels pour pouvoir aborder la littérature qui concerne la pédagogie ; connaître les grandes lignes de quelques aspects fondamentaux de la psychologie humaine liés à l'apprentissage ;
- *en termes de savoir-faire* : relier ces savoirs sur la psychologie humaine à leurs implications pédagogiques ; intégrer le plus d'aspects possibles de la théorie vue à sa pratique pédagogique (métier ou stages) et, réciproquement, amener le plus possible de situations et de problématiques rencontrées dans les situations d'apprentissage ; travailler sur ses propres représentations de l'enseignement et de lui/elle-même en tant qu'enseignant, par l'apport de l'introspection, de la théorie abordée, des situations vécues ou racontées par les autres ;
- *en termes de savoir-être* : acquérir quelques outils de communication et de gestion de conflit ; de respecter les règles communes du cours, à l'image des règles de tout groupe humain, et particulièrement celui d'une institution scolaire ; collaborer, pour la réalisation d'exercices et de travaux, dans le respect et l'ouverture à l'autre.

Evaluation :

- modalités spécifiques proposées par l'enseignant : évaluation continue ET/OU sommative. 2 options possibles :
 - 1) participation active à chaque cours et évaluation continue (tests de compréhension réguliers) ;
 - 2) évaluation sommative à la fin du 2^e quadrimestre (Examen oral, portant sur la totalité des contenus de l'année).

Langue d'enseignement :

- français.

Sources

- les notes de cours, ainsi que divers textes ou articles, sont disponibles sur le site personnel de l'enseignant (micheljaspar.be) et/ou sur l'intranet du CRB.

UE AG 4 SAVOIR-FAIRE

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1 + 2
Nombre de crédits : 12
Prérequis : -
Corequis : -

T120.0448 Stages : observation, assistantat

3 crédits, 20 h
Activité obligatoire
Professeurs : (Coordination) Pascalia PAPADIMITRIOU, agregation@lacambre.be
(Supervision) Catherine WARMOES, catherine.warmoes@lacambre.be

Contenu :

- ce type de stage permet aux futurs enseignants d'assister à la prise en charge d'une classe par un professeur expérimenté. Il offre notamment à l'étudiant-stagiaire l'opportunité de découvrir, par le biais de l'expérience singulière du maître de stage qui l'accueille ;
- dans le cadre de ce stage, l'étudiant-stagiaire sera également invité à se projeter progressivement, en partenariat avec le maître de stage, dans la prise en charge de la classe en rencontrant les élèves dans leurs projets et travaux en cours.

Méthode :

- dès le début du mois d'octobre, contacter 2 écoles secondaires et 2 professeurs de son choix, en vue de réaliser les stages d'observation/assistant (Voir liste des contacts) ;
- (Voir liste des contacts)
- informer les responsables pédagogiques de l'agrégation des contacts et agendas de stages établis ;
- observation active dans la classe du maître de stage (et part active d'assistantat vivement suggérée si le contexte le permet) ;
- formalisation des observations en vue de la rédaction d'un rapport ;
- les 20h du stage d'observation doivent être terminées à la fin du 1^{er} quadrimestre pour pouvoir prester les 30h du stage d'enseignement ;
- l'étudiant doit avoir clôturé le stage d'observation/assistantat et avoir participé à l'évaluation formative en séance collective (fin du 1^{er} quadrimestre) pour s'engager dans le stage d'enseignement.

Acquis d'apprentissage :

- adopter une posture réflexive sur les pratiques d'enseignement observées ;
- travailler en collaboration au sein d'une équipe éducative ;
- mobiliser et développer :
 - les savoirs de la (des) discipline(s) à enseigner ;
 - des capacités relationnelles liées au profil du métier ;
 - une culture générale riche et une ouverture à la diversité des cultures qui permettent d'éveiller les futurs élèves au monde ;
 - le souci de participer au rôle de démocratisation de l'école.

Evaluation :

- évaluation formative en séance collective : présentation des rapports d'observation en fin de 1^{er} quadrimestre ;
- évaluation continue par l'équipe pédagogique à la fin du second quadrimestre : 100%
- Les critères d'évaluation seront les suivants :
 - les crédits des stages sont validés si les conditions suivantes sont toutes remplies :
 - l'étudiant a presté ses stages d'observation/assistantat et a participé à la séance collective d'évaluation formative (fin du 1^{er} quadrimestre) ;
 - les stages d'enseignement sont prestés ;
 - les évaluations des stages d'enseignement par les maîtres de stage sont réussies ;
 - la supervision des stages est réussie ;
 - le rapport de stage écrit est réussi ;
 - le stage extra-muros est presté.

Langue d'enseignement :

- français.

Sources :

- voir « Memento des stages », conventions et documents de stages.

T120.0449 Stages : enseignement

6 crédits, 30 h

Activité obligatoire

Prérequis : - Stages : observation, assistantat

Professeurs : (Coordination) Pascalia PAPADIMITRIOU, agregation@lacambre.be
(Supervision) Catherine WARMOES, catherine.warmoes@lacambre.be

Contenu :

- ce type de stage consiste, pour l'étudiant-stagiaire, à mettre en place les activités pédagogiques, en la présence et avec l'accompagnement de l'enseignant maître de stage habituellement en charge de la classe. Il lui permet ainsi de bénéficier, grâce aux échanges avec cet enseignant, d'un retour immédiat sur sa pratique professionnelle ;
- l'étudiant-stagiaire sera ainsi amené à prendre en charge une classe de façon totalement autonome. Sa responsabilité est complète et comprend, outre les tâches d'enseignement ou d'éducation, celles liées à l'évaluation des élèves par exemple. Pour mener à bien ce travail, l'étudiant-stagiaire bénéficie de la guidance de maîtres de stage agréés par La Cambre par le biais d'une convention, et du professeur-superviseur de La Cambre.

Méthode :

- avoir clôturé le stage d'observation/assistantat et avoir participé à l'évaluation formative en séance collective (fin du 1^{er} quadrimestre) pour s'engager dans le stage d'enseignement ;
- après l'évaluation formative du stage d'observation / assistantat en séance collective (fin du 1^{er} quadrimestre), les stages d'enseignement peuvent débuter dès janvier ;
- toutefois par sécurité, les contacts peuvent avoir déjà été pris au premier quadrimestre ;
- contacter 3 écoles secondaires et 3 professeurs de son choix, en vue de réaliser les stages d'enseignement. L'étudiant peut retourner dans les 2 écoles de son stage d'observation/assistantat et en choisir une nouvelle ;
- informer les responsables pédagogiques de l'agrégation des contacts et agendas de stages établis ;
- observation active dans la classe du maître de stage (et part active d'assistantat vivement suggérée si le contexte le permet) ;
- les stages d'enseignement se réalisent entre janvier et mai ;
- supervision dans les classes de stage de l'étudiant, au moins une fois sur les 30h à prester. Cette supervision sera assurée par l'enseignant superviseur ;
- formalisation des expériences d'enseignement en vue de la rédaction d'un rapport à remettre pour la fin du 2^e quadrimestre.

Acquis d'apprentissage :

- concevoir, planifier et organiser son enseignement ;
- choisir, élaborer et mettre en œuvre des méthodes d'enseignement et d'apprentissage appropriées ;
- maîtriser les différentes formes de la communication pédagogique d'un contenu scientifique, adapté au public visé ;
- concevoir et mettre en œuvre des activités d'évaluation des apprentissages ;
- évaluer la qualité de son enseignement et développer ses compétences pédagogiques et didactiques ;
- adopter une posture réflexive sur ses pratiques d'enseignement ;
- travailler en collaboration au sein d'une équipe éducative ;
- rechercher et mettre en pratique les prescrits légaux en vigueur dans l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- mobiliser et développer :
 - les savoirs de la (des) discipline(s) à enseigner ;
 - des capacités relationnelles liées au profil du métier ;
 - une culture générale riche et une ouverture à la diversité des cultures qui permettent d'éveiller les futurs élèves au monde ;
 - le souci de participer au rôle de démocratisation de l'école.

Evaluation :

- évaluation finale en fin de 2^e quadrimestre : 100 % ;
- l'évaluation sera constituée des notes attribuées par les maîtres de stage de l'étudiant, l'enseignant superviseur à l'occasion de sa supervision et la note attribuée pour le rapport écrit ;
- les crédits des stages sont validés si les conditions suivantes sont toutes remplies :
 - l'étudiant a presté ses stages d'observation/assistantat et a participé à la séance collective d'évaluation formative (fin du 1^{er} quadrimestre) ;
 - les stages d'enseignement sont prestés ;
 - les évaluations des stages d'enseignement par les maîtres de stage sont réussies ;
 - la supervision des stages est réussie ;
 - le rapport de stage écrit est réussi ;
 - le stage extra-muros est presté.

Langue d'enseignement :

- français.

Sources :

- voir « Memento des stages », conventions et documents de stages.

T120.0450 Stages : extra-muros

2 crédits, 10 h

Activité obligatoire

Professeurs : (Coordination) Pascalina PAPANITRIOU, agregation@lacambre.be
(Supervision) Catherine WARMOES, catherine.warmoes@lacambre.be

Contenu :

- ce type de stage recouvre un projet pédagogique hors leçon. L'étudiant-stagiaire peut proposer un projet particulier d'activités didactiques ou de formation aux responsables des stages ;
- le projet peut prendre divers aspects favorisant l'immersion dans la vie de l'institution scolaire ou dans la conduite d'un projet : participer à des évaluations, assister à des conseils de classe ou à des réunions de parents, organiser des visites ou des voyages avec les élèves, concevoir (ou participer à) un module pédagogique ou un projet novateur...
- il peut également s'envisager dans des structures autres que l'école mais porteuses de projets dans le champ de l'éducation, de la formation, dans le domaine des arts visuels ;

Méthode :

- informer les responsables pédagogiques de l'agrégation des contacts et agendas de stages établis ;
- définir son implication dans le projet en fonction du contexte : la démarche est chaque fois singulière pour chacun des projets.

Acquis d'apprentissage :

- choisir, élaborer et mettre en œuvre des méthodes appropriées ;
- travailler en collaboration au sein d'une équipe éducative ;
- mobiliser et développer :
 - un rapport critique et autonome avec les savoirs de référence (scientifiques et culturels) ;
 - des capacités relationnelles liées au profil du métier ;
 - une culture générale riche et une ouverture à la diversité des cultures qui permettent d'éveiller au monde ;
 - le souci de participer à la démocratisation de l'accès à l'éducation, la formation, la culture...

Evaluation :

- stage à valider par la coordinatrice pédagogique du programme et la superviseur des stages et évalué sur base d'un rapport en fin de 2^e quadrimestre mais non évalué ;
- les crédits des stages sont validés si les conditions suivantes sont toutes remplies :
 - l'étudiant a presté ses stages d'observation/assistantat et a participé à la séance collective d'évaluation formative (fin du 1^{er} quadrimestre) ;
 - les stages d'enseignement sont prestés ;
 - les évaluations des stages d'enseignement par les maîtres de stage sont réussies ;
 - la supervision des stages est réussie ;
 - le rapport de stage écrit est réussi ;

- le stage extra-muros est presté.

Langue d'enseignement :

- français.

Sources :

- voir « Memento des stages », conventions et documents de stages.

G120.0451 Séminaires : analyse de pratiques

2 crédits, 30 h

Activité obligatoire

Professeurs : (Coordination) Pascalia PAPADIMITRIOU, agregation@lacambre.be

Intervenants extérieurs invités

Contenu :

- prises de conscience du langage corporel : corps, voix, expressions non verbales, théâtralité ;
- psychologie et communication ;
- gestion mentale et créativité ;
- cultures, école et société ;
- langage des médias et usage de leurs outils dans le cadre pédagogique ;
- rencontre d'artistes, d'auteurs, de chercheurs, d'acteurs... des champs de l'art, de la pédagogie, des sciences humaines...

Méthode :

- journées du samedi (5 sur un an), menées sous forme d'exercices, de rencontres, de conférences ou de débats avec des spécialistes issus des arts du spectacle ou des médias, des sciences humaines, pédagogiques ou sociologiques, et de terrains culturels divers, en intra-muros ou en extra-muros.

Acquis d'apprentissage :

- s'ouvrir à des domaines contigus à la pédagogie, et qui ne sont pas intégrés à la grille officielle.
- se familiariser avec des outils, des pratiques et des acteurs qui peuvent constituer des ressources extrascolaires à utiliser dans le travail au sein de l'école.
- s'investir dans quelques unesquelques-unes des ouvertures proposées, pour élargir ses champs d'action pédagogiques.

Evaluation :

- évaluation continue de type formative par la coordinatrice ;
- évaluation finale en fin de 2^e quadrimestre (100 %) sur base de :
 - la présence et participation active aux séminaire ;
 - l'investissement personnel, pertinence des interventions, esprit d'équipe, initiative ;
 - la capacité d'appropriation par la conceptualisation et l'esprit critique ;
 - la capacité à extrapoler les potentiels pédagogiques présents dans les contenus des séminaires.

Langue d'enseignement :

- français.

Sources :

- voir portefeuilles de lectures, références et supports proposés par les intervenants extérieurs invités et la coordinatrice.